

Pour un département

SOLIDAIRE

La Lettre
de vos Conseillers

Nicolas Koukas & Aurore Raoux



Edito

JUN 2016

Après plus d'un an de mandat de conseillers départementaux, la défense des dossiers concernant le canton à Arles, à Port-Saint-Louis-du-Rhône ou aux Saintes-Maries-de-la-Mer a confirmé à quel point les décisions prises à l'Assemblée départementale impactent au quotidien la vie de la population.

Plus qu'hier nous sommes convaincus que l'expression citoyenne devrait avoir toute sa place dans le processus de prise de décision. C'est pourquoi, nous sommes plus que jamais engagés à vous rencontrer, à faire toute transparence sur notre action dans l'opposition au département, à faire remonter les besoins, à être force de propositions.

Nous pensons que les citoyens ne doivent pas subir la politique mais lui redonner toute sa crédibilité aux côtés d'élus soucieux de l'intérêt général.

Le mécontentement et les inquiétudes générés sur les dossiers développés en pages intérieures illustrent la nécessité d'un dialogue permanent avec la population et les acteurs présents sur notre territoire. Démocratie, proximité et construction collective des réponses, voilà notre démarche, voilà le sens que nous donnons à notre action politique.

Cette année a traversé une période de turbulences avec la mise en place de la Métropole Aix-Marseille et même si le pays d'Arles ne fait pas partie de son périmètre, les années qui viennent verront le transfert et la redéfinition des compétences de chacune des collectivités de notre territoire. Nous serons vigilants à ce que cette « super structure » respecte les équilibres qui se sont construits sur nos territoires respectifs, au niveau des intercommunalités.

Nous veillerons aussi à ce que la population reste au cœur des préoccupations de notre Assemblée et que les transferts de personnels ou de compétences, ne se traduisent pas par une dégradation du service public, des réponses apportées aux besoins des populations, ni par une recentralisation des différents lieux d'accueil des populations.

Aurore Raoux et Nicolas Koukas
Conseillers Départementaux du canton d'Arles



sommaire

P2 - P3 LA VIE DU CANTON

P4 LA VIE DU GROUPE



**Vous souhaitez
nous contacter,
nous rencontrer**

Conseil Départemental 13
Hôtel du Département
13256 Marseille Cedex 20

Téléphone : 04.13.31.08.54
04.13.31.16.11

Courriel

nicolas.koukas@cg13.fr
aurore.raoux@cg13.fr

Facebook

[groupe-communistes-et-partenaires](https://www.facebook.com/groupe-communistes-et-partenaires)

La DÉMOUSTICATION un enjeu de développement

Cet été encore les moustiques seront au rendez-vous et la démoustication aussi !

Pour des raisons budgétaires, la majorité départementale avait décidé d'arrêter la démoustication. Suite à notre interpellation, un débat s'est engagé en présence de scientifiques, d'élus, d'acteurs économiques en mars dernier. Nous sommes satisfaits que le département se soit à nouveau engagé sur le financement de la démoustication au BTI (un produit biologique qui n'est pas nocif pour l'homme et dont les effets sur la nature sont limités).

La démoustication n'est pas un confort : c'est un enjeu de développement de notre territoire tant pour le tourisme que pour les travailleurs (donc de l'activité économique) et bien au-delà de notre seule qualité de vie. L'expérimentation des bornes anti-moustiques sur le village du Sambuc s'est révélée concluante et pourrait sur le long terme être une solution envisageable. A suivre...

Modifications et mise en sécurité de la LIGNE 21

Le transport des collégiens est une compétence du Conseil Départemental. La ligne 21, qui relie Port-Saint-Louis à Arles, a fait l'objet de toute notre attention à la rentrée 2015, car la suppression d'un certain nombre d'arrêts mettait collégiens et usagers en difficulté pour leurs déplacements.

A notre demande un échange avec Monsieur Pons, l'élu délégué aux transports et les services du département, nous a permis de faire remonter les besoins de la population et de cibler des arrêts pour lesquels des travaux de mise en sécurité pourraient être programmés. La mobilité des personnes est un enjeu de notre territoire au vu de ses caractéristiques rurales, que ce soit pour l'accès à l'emploi ou pour la poursuite des études sur la commune d'Arles.



Le BAC DE BARCARIN Un budget qui tombe à l'eau

Depuis le début et dans la continuité de nos prédécesseurs, Hervé Schiavetti et Jean-Marc Charrier, notre position sur ce dossier est claire : le bac de Barcarin doit rester un outil départemental, qui répond aux besoins des habitants de Salin-de-Giraud et de Port-Saint-Louis, qui l'empruntent quotidiennement, tout comme des élèves qui rejoignent le collège Robespierre ou encore le lycée Henri Leroy.

Or, les baisses des enveloppes du département et de la région et l'absence de concertation avec les habitants pourraient entraîner de graves perturbations, tant pour les usagers que pour les personnels. Nous demandons la tenue d'une table ronde sur la question du bac afin que les élus gestionnaires des différentes collectivités puissent mesurer les enjeux et préserver les équilibres de ces territoires isolés à l'Ouest du département.

La piste cyclable et le contournement de la RD35

Le 26 Février dernier, accompagnés d'Albert LAUGIER (Président de l'Association SUD SEMESTRES PLAN DU BOURG), nous avons rencontré Jean Pierre BOUVET, Vice-Président du Conseil Départemental en charge des routes, afin de faire le point sur la déviation de la RD 35. Ensemble, nous avons encore une nouvelle fois fait remonter les besoins et les inquiétudes des riverains et des usagers de la RD 35. Face au trafic incessant de poids lourds, cette déviation est une nécessité mais, depuis la première étude de 1974 la législation a évolué : des bassins de rétention des eaux et des pistes cyclables sont désormais obligatoires.

De nouvelles acquisitions foncières sont donc à prévoir. Les services du département nous ont néanmoins confirmé l'organisation de réunions publiques d'ici la fin de l'année. Pour un coût total de 12 M€, les travaux sont censés démarrer fin 2019.

OUI AU MUSEON ARLATEN

Non à la baisse des subventions

Le 19 Septembre dernier, Martine VASSAL, Présidente du Conseil Départemental, a annoncé à ARLES que le Département allait consacrer 22 M.€ à la restauration du Museon Arlaten. Attendue depuis plusieurs années, cette annonce est une bonne nouvelle pour ARLES et pour les Arlésiens. Autre décision importante, la construction de réserves pour le musée départemental de l'ARLES ANTIQUE à hauteur de 2,5 M.€.

Cependant ces belles annonces ne doivent pas masquer la baisse du montant des subventions allouées aux associations culturelles, qui s'élève à 2,4 M.€.

Nous sommes très inquiets quant aux conséquences d'un tel choix. Le Secteur culturel est un vecteur d'emplois, d'attractivité du territoire, pilier du développement du territoire, nous serons donc très attentifs !



Manifestation avec les casinottes en lutte.

Le château d'AVIGNON n'est pas à vendre !

C'est dans sa séance du 11 Décembre 2015 que la Commission Permanente du Conseil Départemental a validé sa nouvelle stratégie patrimoniale. Celle-ci a acté la possible cession du Château d'Avignon situé sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer.

En envisageant sans concertation préalable cette vente, la gouvernance du département prive notre territoire d'un équipement public qui pourrait et devrait être la pierre angulaire de plusieurs projets de développements territoriaux.

Classé au titre des monuments historiques en 2003 et situé sur un espace de plus de 28 Hectares, le Château d'Avignon est l'un des plus grands domaines du delta du Rhône. Ses équipes proposaient encore récemment des visites patrimoniales et une riche programmation culturelle. Son rôle fut majeur lors de «MARSEILLE PROVENCE 2013» notamment en lien avec le Festival des SUDS et les Envies rhônements. Le vendre ou en modifier son usage serait une grave erreur.

Notre territoire a besoin de SERVICES PUBLICS de qualité !

Lors de la visite de **Monsieur Jean-Michel BAYLET** Ministre de l'aménagement et des collectivités territoriale.

Nous lui avons remis un courrier dénonçant la situation de notre bassin de vie au regard de la diminution de l'offre des services publics sur la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône. Que ce soit la présence de la CPAM ramenée à une seule journée par semaine, la diminution des permanences de la CAF ou de la CRAM, ou encore la nécessité de pérenniser le financement des centres de santé mutualistes, fréquentés par plus de 80% de la population. Aux côtés du Collectif Santé, nous avons fait signer une pétition à la population de Port-Saint-Louis-du-Rhône et de Salin-de-Giraud pour le maintien des services publics et la prise en compte du caractère isolé de notre territoire.

Nous ne pouvons envisager le développement de notre commune sans penser les services publics et l'accès au soin. Une bataille qui s'inscrit dans le temps et pour laquelle nous ne serons jamais ni assez nombreux, ni assez vigilants. Un combat dans lequel nos concitoyens pourront toujours compter sur notre soutien.

Dans le cadre de la loi NOTRe le Département devient le chef de file de l'élaboration du Schéma Départemental des services publics, quand nous aurons plus d'informations sur les conditions de ce travail nous ne manquerons pas de revenir vers vous.





Un BUDGET sous le signe de l'austérité !

Notre groupe n'a pas voté le budget proposé par la majorité départementale, marqué par une baisse sans précédent des budgets culture, sport et vie associative. Dans une société qui se fragmente, où il nous faut conserver et développer notre vivre-ensemble, c'est une mauvaise route.

Par ailleurs, alors que la majorité, avant les élections, annonçait qu'elle allait réduire la dette, celle-ci va exploser. Le stock de dette passera de 513 millions d'euros en 2015 à 962 millions d'euros en 2018. C'est irresponsable d'autant que cela ne permettra pas de dégager des marges supplémentaires pour le service public départemental.

La SOLIDARITÉ doit continuer à être une priorité

Nous condamnons les décisions en direction des publics les plus fragiles mais également de tous les publics. Des symboles de l'action de la nouvelle majorité en matière sociale :

- **Suppression des ordinateurs** dans les collèges alors que nous proposons l'équipement en tablettes numériques de l'ensemble des collégiens du département,
- **La suppression de la prime de Noël** remplacée par une prime de 50 euros par enfant,
- **La réduction des conditions de la gratuité des transports** pour les bénéficiaires du RSA.

VOUS POUVEZ RÉAGIR DONNEZ VOTRE AVIS

Contact : Sophie CELTON

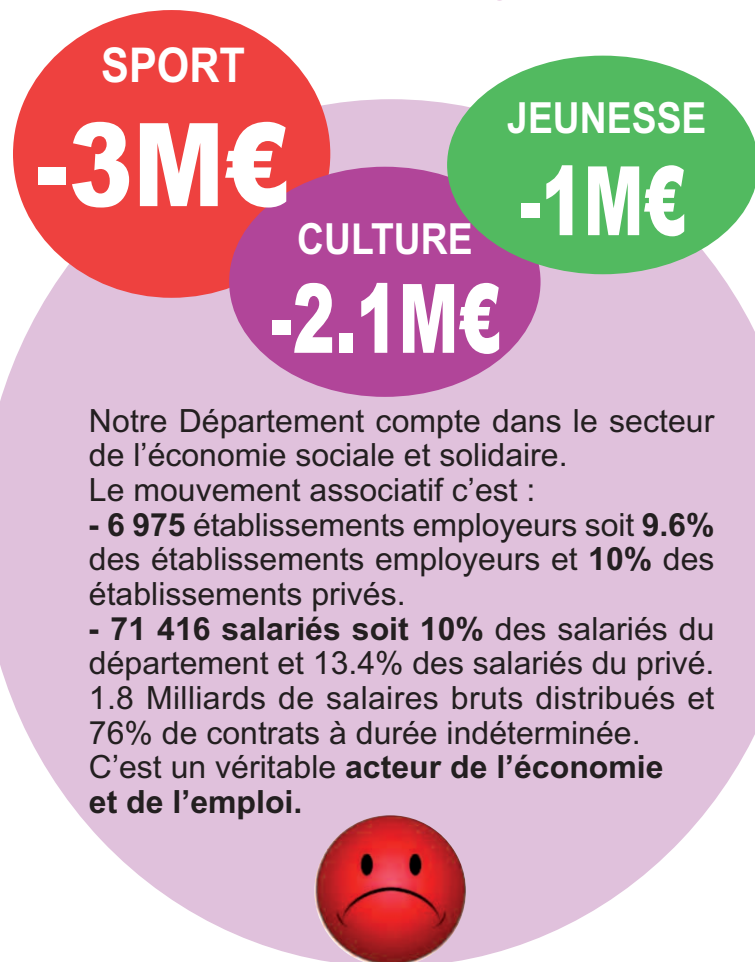
Collaboratrice du groupe Communistes et Partenaires

Email: sophie.celton@cg13.fr

Téléphone : 04 13 31 08 52 Fax : 04 13 31 26 21

Groupe Communistes et Partenaires
Hôtel du Département
52, avenue de Saint-Just
13256 Marseille Cedex 20

20% de baisse de subventions aux associations :



Notre Département compte dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Le mouvement associatif c'est :

- **6 975 établissements employeurs** soit **9.6%** des établissements employeurs et **10%** des établissements privés.

- **71 416 salariés** soit **10%** des salariés du département et **13.4%** des salariés du privé. **1.8** Milliards de salaires bruts distribués et **76%** de contrats à durée indéterminée.

C'est un véritable **acteur de l'économie et de l'emploi.**

Notre collectivité va augmenter son endettement. Nous allons passer de 255€ par habitant à **554€** en 2018. C'est vertigineux ... en passant de **512.7M€** en 2015 à **962 M€**, le stock de dette est presque multiplié par 2 !

Des DOTATIONS de l'Etat en baisse :

François Hollande a annoncé au Congrès des Maires 1 milliard de moins pris aux collectivités sur les 3,7 milliards prévus.

L'heure n'est pas à se sentir « rassurés » par ce recul partiel, mais plus « motivés » que jamais pour obtenir des succès car on est encore très loin du compte. En effet, l'Etat continue....

L'Etat continue à ne pas honorer ses engagements de compensation des prestations comme c'est le cas pour l'APA avec **-105 M€** ou le RSA avec **-108 M€**. Cette baisse des dotations c'est donc **-244 M€**.

244 M€ qui ne sont pas investis pour la population et les projets des Bouches-du-Rhône.

Site : <http://communisteetpartenairecd13.fr/>
Alertes 13 : <https://www.facebook.com/alertes13/>